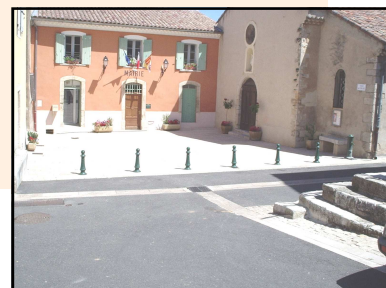


Juillet 2008

Bulletin édité
à 250
exemplaires

Esparron de Passières

Bulletin n° 8



«Un auteur est peu propre à corriger les feuilles de ses propres ouvrages : il lit toujours comme il a écrit et non comme il est imprimé.»
[Voltaire]

Le mot du Maire

Déjà cinq mois que ce sont déroulées les élections municipales et que notre équipe a pris ses fonctions. Il n'est pas trop tard pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Pour certains membres du conseil, ce n'est pas leur premier mandat et ils me sont très précieux par leurs connaissances, leurs expériences. Pour les autres, dont je fais partie, c'est une totale découverte.

Aussi je vous demande un peu de patience et beaucoup d'indulgence.

Des projets pour la commune et pour le bien être de ses habitants, nous en avons plein la tête. Mais nous sommes confrontés à des difficultés de faisabilité (législation trop rigoureuse, lenteur administrative, coûts trop élevés etc...). Mais nous nous battons pour réaliser ceux qui nous paraissent indispensables pour donner un peu de vie à notre village. Un projet d'ouverture d'un Bistrot de Pays est à l'étude, ainsi que la réfection de la Grand Rue. Également la Mairie est intéressée par l'achat de la cave coopérative pour réaliser, pourquoi pas, une salle polyvalente, une bibliothèque etc. Vous serez informés de l'avancement de ces projets.

Nous avons sollicité des maraîchers pour obtenir un petit marché le jeudi. Mais après quelques semaines, ces personnes ont cessé de venir à ESPARRON faute de bénéfice. Un bureau a été créé pour gérer le cercle. A ce sujet je remercie les bénévoles qui se sont portés spontanément volontaire.. Après quelques travaux de maçonnerie et d'électricité, le Cercle de l'Union est enfin opérationnel.

Malgré plusieurs tentatives, nous n'avons pas pu renouveler le bureau du comité des fêtes, par manque de volontaire. Aucune personne ne s'est présentée à la réunion prévue à cet effet. Aussi, comme les années précédentes, Cécile va s'occuper d'organiser la fête du village. Je la remercie chaleureusement pour son dévouement.

Avant de poursuivre, je voudrais en mon nom et au nom de tous les conseillers, remercier l'ancienne municipalité qui, malgré des difficultés de mise en place, a pleinement réussi son pari. Une nouvelle station d'épuration va voir le jour. L'enfouissement des lignes électriques a bien débuté, et bien d'autres projets en core. Merci pour les esparronnaises et les esparronnais . Notre tâche sera aussi difficile, mais nous essayerons de donner le meilleur de nous même.

Un questionnaire a circulé dans vos boîtes aux lettres. Je remercie celles et ceux qui ont répondu, même si parfois nous avons eu des demandes des plus farfelues (je ne pense pas qu'un sex-shop soit indispensable à ESPARRON). Nous essayerons de tenir compte de vos suggestions, dans la mesure de nos possibilités. Aucun grand changement ne pourra intervenir cette année. Nous continuerons sur la lancée de l'ancienne municipalité. Mais je peux vous annoncer que les impôts n'augmenteront pas.

Également dès le premier septembre la Poste et la Mairie seront ouvertes au public le samedi matin. Enfin je rappelle que je suis présent à la Mairie aux heures d'ouverture de celle-ci et que vous pouvez solliciter un rendez-vous. Je vous recevrai bien volontiers.

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Le mot des Adjointes
- Chiffres (budget et taxes)
- Projets
- Jeunesse
- Social santé
- Syndicats
- Information pratiques
- Histoire
- Le mot du Garde Champêtre
- Info des Associations
- État-civil

Elu(e)s au 1er tour

Elu(e)s au 1er tour	Voix
Mme Ghislaine TRUC	103
M. Samuel VIGNES	102
Mme Martine ARIZZI	101
Mme Gisèle VELLA	100
Mme Aline GEOFFROY	98
M. Sylvain MANSON	98
Mme Corinne VINCENTI	97
M. Yves D'APUZZO	97
M. Noël FLORENS	95
Elu(e)s au 2ème tour	Voix
Mme Arlette MILESI	101
M. Jean-Yves CORRAO	96

Le mot du maire (suite)

Tous les problèmes portés à notre connaissance seront étudiés et l'équipe communale tâchera de trouver une solution dans la mesure de ses possibilités.

Je termine en vous rappelant, qu'un petit village rural ne peut survivre par la seule volonté de son maire et de son conseil municipal. Tous les habitants doivent se sentir concernés et apporter leurs aides, leurs idées, leurs soutiens, même si le bénévolat ne « paye plus ».

Jean Yves CORRAO

Permanences du Maire : Jean Yves CORRAO Mardi, mercredi 10h00 à 12h00

vendredi 14h00 à 16h00

samedi matin sur rendez vous

Permanences des Adjointes :

1ère Adjointe : Martine ARIZZI Jeudi de 09h00 à 12h00

2ème Adjointe : Arlette MILESI Lundi de 09h00 à 12h00

Le mot des adjointes

Au printemps la nature s'éveille stimulée par la chaleur des rayons du soleil, à pied ou en VTT prenez le sentier de randonnée au dessus de la chapelle Notre Dame du Revest. Vous allez longer la colline de Saint Jean, après quelques minutes de marche, arrêtez-vous, prenez le temps, retournez-vous, regardez votre village, il n'a pas tellement changé en 50 ans, si ce n'est qu'il a été quelque peu restauré. Il est toujours niché dans son écrin de verdure, quel privilège!

Respirez le bon air et tendez l'oreille. Qu'entendez-vous ?

Le bruit de la forêt !!!: c'est le chant des oiseaux, le doux chant du vent dans les feuillages tout fraîchement sortis de leur bourgeons. Vous aurez l'impression d'être seul au monde, tant votre regard peut aller loin. Un instant vous penserez que cette nature là vous appartient. Une fois arrivé à Artigues faites un tour d'horizon.

C'est accessible à tous, simple à réaliser, agréable, faites en l'expérience au moins une fois.

Vous avez aussi de très nombreux points de vue accessibles et magnifiques. C'est notre fabuleux cadre de vie!!! Apprécions le tel quel !!! Préservons le au mieux!!!

M. ARIZZI et A. MILESI

Parlons chiffre

Budget 2008

Fonctionnement dépenses et recettes : **411 537 €**

Investissement dépenses et recettes : **278 421 €**

ASSAINISSEMENT.

Fonctionnement 18 522 € Investissement 542 318 €

EAU

Fonctionnement 29 910 € Investissement 37 164 €

Taxes communales 2008 maintenues par la nouvelle municipalité

Nature des taxes	Taux pratiqués	Moyenne départementale
Taxe d'habitation	11,64 % depuis 1991	12,88 %
Foncier bâti	9,89 % depuis 1995	18,85 %
Foncier non bâti	57,32 % depuis 1991	54,93 %
Taxe Professionnelle	21,01 % prélevée par la CCPAV	Inconnue

Travaux en Cours et à venir

Les travaux prévus ou engagés par la municipalité précédente sont suivis. (Station d'épuration, rampes du jeu de boules et de la salle des archives de la Mairie, enfouissement des lignes électriques).

Quant aux futurs projets, puisque c'est bien là votre inquiétude, notre priorité est de maintenir Esparron comme village calme et tranquille tout en essayant de le faire vivre. Pour la vie du village il fallait faire renaître le Cercle de l'union qui est une Association loi 1901 pour créer un espace de rencontre. Le projet de Bistrot de Pays est en cours. Un columbarium sera prochainement installé au cimetière.

École Coopérative des Pallières et Sivu des Pallières

Monsieur de BOISGELIN Bernard, Maire de Saint Martin a été réélu Président du SIVU, ainsi que Monsieur MAGNE Gabriel, Maire d'Artigues, réélu Vice président et Monsieur CORRAO Jean Yves notre maire, élu Vice président.

Les effectifs de la rentrée 2008-2009 sont à ce jour de 84 enfants, dont 54 empruntant le bus scolaire et 78 à la cantine.

Ouverture d'une nouvelle classe.

Bonne rentrée à tous, mais avant profitons de nos vacances.

Aline GEOFFROY

Les cartes de transport scolaire pour le collège et les lycées sont disponibles en Mairie, se munir d'une photo d'identité et venez récupérer les dossiers.

**Transport scolaire
collège et lycées**

Infos Centre aéré

Suite à un recensement du nombre de familles intéressées pour pré inscrire leurs enfants dans un centre aéré, il en est ressorti que la majorité à savoir 8 enfants pré inscrits seraient plus demandeurs du centre aéré de RIAN. Une participation de la commune a été voté lors du Conseil Municipal du 23 mai dernier.

Les inscriptions se font à la mairie aux horaires d'ouvertures ou directement au centre aéré. Pour l'espace enfants (3 - 5 ans) et ados 12 ans et plus... les places sont restreintes vous pouvez donc faire pré inscrire vos enfants, une réponse vous sera donnée.

L'espace enfant 6 à 12 ans est plus ouvert (60 places environ).

Actualités Diverses

Monsieur BUCHET Georges notre doyen nous a quitté en janvier, rendons lui hommage.

A présent notre doyen est Jules BAGARRE et notre doyenne est Madame ROUBAUD Laure. Nous leur souhaitons beaucoup d'anniversaires.

Les horaires des services communaux à compter du 1er septembre 2008 :

MAIRIE

Mardi et Mercredi 8h00 à 12h00

Vendredi 13h00 à 16h00

Samedi 10h00 à 12h00



Agence Postale Communale

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30 à 10h30

Samedi 8h00 à 10h00.



La participation de 75 € pour les familles est prise en charge par la commune en plus de la participation au syndicat des transports des collèges de BARJOLS et VINON SUR VERDON. La Commune continue d'assumer la gratuité de ce service. Pour l'école primaire et maternelle, le service de ramassage est assuré par le Conseil Général, qui prend en charge uniquement de l'école primaire au lycée, pour la maternelle le coût annuel est pris en charge par le SIVU et s'élève à 1250 €/an.

Samuel VIGNES.

Santé—Social

La commune a mis en place depuis quelques années un service de taxi, un mercredi sur deux pour se rendre à SAINT MAXIMIN.

Le planning est disponible à la Mairie

Le C.A.R.P.O.S de la zone du verdon, créé le 6 novembre 1968, paru au journal officiel le 22 novembre 1968, est une association Loi 1901 à but non lucratif.

Les principales activités à ce jour

Actuellement, la mission du C.A.R.P.O.S. s'articule autour de 3 grands axes :

- 1 - L'aide à domicile ou "Service Prestataire".
- 2 - Les emplois familiaux ou "Service Mandataire"
- 3 - Le service de Téléalarme



L'aide à domicile

Les services d'aide ménagère à domicile ont été créés dans le but de maintenir les personnes âgées chez elle en leur apportant une aide matérielle indispensable pour assurer les actes ordinaires de leur vie quotidienne (repas, ménage, courses, travaux courants, compagnie) à l'exclusion de tout soin exigeant la possession d'un diplôme.

La personne qui vient chez vous est employée du C.A.R.P.O.S. Elle a pour mission de vous aider dans vos tâches quotidiennes et peut vous apporter un **soutien moral etc...**

Les emplois familiaux

Il vous est possible d'employer une personne à votre domicile, quelques heures par semaine ou à temps complet, dans le but de vous aider dans vos tâches quotidiennes telles que le ménage, le repassage, la garde d'enfants, les courses, la préparation des repas, la compagnie, l'aide à la promenade, etc.

Afin de vous éviter tout tracass administratif, le C.A.R.P.O.S. signe avec vous une convention de mandat pour accomplir à votre place les formalités administratives. Vous êtes de ce fait en règle vis à vis de la loi en cas d'accident du travail de la personne que vous employez.

La Téléalarme

« une opération lancée fin 1982 sous l'impulsion de Maurice JANETTI. »

Ce système permet d'assurer la sécurité de la personne âgée qui en bénéficie, à l'aide d'un appareil (le transmetteur) branché sur le téléphone. De ce fait la personne est reliée 24h/24h à un central de surveillance. Lorsqu'elle actionne la Téléalarme sont alors contactées les personnes les plus proches répertoriées sur une liste.

Une prise en charge partielle de 8 € mensuel est possible par le CCAS sous condition de ressource

Quelles relations avec les Centres Communaux d'Action Sociale ?

Les CCAS instruisent les dossiers. Dans la majeure partie des cas, le CARPOS, ou l'association équivalente dans le monde Agricole (A.V.P.V.A.P) gère les dossiers.

En cas de besoin renseignez vous au secrétariat de la Mairie, qui vous mettra en relation avec les membres du CCAS de la Commune.

Le Syndicat Mixte de la zone du Verdon, délégué par la communauté de communes est chargé, de collecter des ordures ménagères et les points d'apport volontaire (PAV) pour le tri sélectif. **La Collecte des déchets ménagers (conteneurs) se fait deux fois par semaine (mardi et samedi).**

Les déchetteries du SMZV sont à votre disposition pour jeter les autres déchets. Triez dans les PAV (points d'apport volontaire, journaux papiers, verres, carton). Si tout le monde respecte ce système de tri, c'est notre planète qui y gagne, ET NOS PORTE-MONNAIES, merci.

Le saviez-vous ? On produit actuellement 44 millions de tonnes de déchets par an dont 1.6 million recyclés en France. **Le coût moyen de gestion des déchets ménagers en France se situe autour de 200 €.** Les déchetteries sont des espaces aménagés, gardés et clôturés où le particulier, l'artisan et le commerçant peuvent apporter leurs déchets en vue d'éliminer ou de valoriser au mieux les matériaux qui les constituent. Les déchetteries sont ouvertes à tous les usagers de la communauté de communes. Leur accès est gratuit et accessible à tous. Les cartes d'accès aux déchetteries sont établies par les services de la Mairie ou par le gardien de la déchetterie.

Quels déchets pouvez-vous amener en déchetteries ?

- **déchets verts** : tonte de pelouse, produits de l'élagage d'arbres, d'arbustes,...
- **encombrants ménagers** : mobilier, matelas, sommier, meuble de jardin, palettes....
- **Ferraille** : grillage, piquets, cadre de vélo, appareils électro-ménagers,...



NB : les carcasses de véhicules ne sont pas acceptées.

- **cartons** : cartons et gros emballages,

NB : ces cartons ne sont pas collectés dans le cadre de la collecte sélective par points d'apport volontaire. Ils ne doivent pas être déposés à côté des colonnes de tri ou des conteneurs à ordures ménagères.

gravats : déchets de démolition. Il s'agit des gravats provenant de petits travaux effectués **par les particuliers.**

Déchets ménagers spéciaux : solvant, peinture, tubes-néons, piles, batteries, aérosol, produit phytosanitaire,...

NB : Les déchetteries n'acceptent pas les matériaux contenant de l'amiante.

La Déchetterie de Saint Martin est ouverte tous les matins de 8h00 à 12h00 du mardi au samedi

Jean Yves CORRAO

Pour des vacances en famille à un prix compétitif, dans un cadre unique sur la plage de Saint Clair au LAVANDOU, venez aux Pins Penchés ! Baignade, sports nautiques, activités sportives sont au rendez vous.

Si vous préférez le Haut Var le château de BAUDUEN vous accueillera au bord du Lac de Sainte Croix pour des baignades, des parties de pêche ou tout simplement des promenades dans les Gorges du Verdon toutes proches.

Aimez vous le camping ? Le camping de la Praz à Saint FIRMIN en VALGAUDEMARD pourra satisfaire vos envies de grand air et de randonnées dans les massifs environnants.

Venez vous renseigner au secrétariat de la Mairie, vous y trouverez les tarifs pour ces différents sites du SIDEVAR.

Les Pins Penchés au LAVANDOU : 04.94.71.19.89.

Le Château de BAUDUEN : 04.94.70.08.29.

Camping de la Praz St FIRMIN : 04.92.55.48.76.

Arlette MILES



L'Odel Var accueille vos enfants de 4 à 18 ans pour des séjours sportifs et culturels dans ses centres de vacances.

Renseignements et inscriptions en Mairie.



CCPAV - Communauté de Communes Provence d'Argens en Verdon



Communauté de communes Provence d'Argens en Verdon

58 Avenue de Tavernes / 83670 BARJOLS
 TEL : 04 94 77 18 53 - FAX : 04 94 77 09 25
 courriel : comcom-pav@wanadoo.fr
 site Web : <http://www.cc-pav.fr>

Les dernières réalisations :

Livraison de la piste forestière PIDAF, entre SEILLONS et ESPARRON (Prévention des risques incendies)
 D'autres pistes sont en cours de réalisation (BARJOLS—VARAGES).

Livraison d'une crèche de 25 places sur BARJOLS.

La signalétique de toutes les communes de la communauté est terminée et vous avez pu voir cette réalisation. Elle retrace l'histoire de notre village et permet aux touristes de mieux l'apprécier. Un concept graphique original laisse place à l'imaginaire pour vous conter l'histoire de nos villages. Suivez l'écho du personnage phare de votre commune (le tanneur à Barjols, Charles d'Arcussia à Esparron de Pallières, Pierre de Laurens à St Martin de Pallières...). - Chaque circuit contient environ 10 plaques en lave émaillée : plaque de site - lames au sol et panneau d'information générale - les titres sont traduits en provençal- tous les textes sont traduits en anglais. La pose est effectuée depuis fin juillet 2007. Notre village a été choisi pour l'inauguration du circuit touristique qui se déroulera début octobre, (surveillez les affiches).

Un première réunion publique d'information s'est tenue à Saint Martin de Pallières concernant la réalisation de la ZDE des Pallières (Zone de Développement Eolien). D'autres réunions auront lieux dans les communes concernées.

MarTine ARIZZI (plan—source site de la CCPAV)



SIENOV : C'est le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Nord Ouest Varois. Il se compose d'un Président, 4 Vices Présidents et 6 membres. Ce syndicat comprend 11 communes, il a été crée en 1968 et s'occupe de l'entretien et de l'extension de l'éclairage public.

SIANOV : C'est le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau du Nord Ouest Varois. Il se compose d'un Président, 4 vices Présidents et 3 membres. Ce syndicat regroupe 8 communes, il a été crée en 1968 et s'occupe de l'alimentation en eau potable des communes et de l'entretien de ce réseau.

Le SYMIECLECVAR, est un syndicat qui regroupe plusieurs communes ou syndicat tel que le SIENOV pour l'éclairage public.

Il s'occupe plus précisément de l'effacement des lignes électriques et téléphoniques, pour 2009 nous souhaitons continuer l'effacement. Nous en sommes à la phase étude technique et financière pour la rue de la Malautière, Rue des Jardins, Rue de la Place Neuve et Avenue de Saint Maximin. Nous essaierons de faire une tranche de travaux par an mais comme d'habitude pour une gestion raisonnée des dépenses d'investissement, il faut faire des choix.

Nous allons mettre en place un petit bulletin d'information concernant les travaux sur la commune afin que chacun soit au courant (c'est le cas de le dire !) de l'état d'avancement des projets.

Y. D'APUZZO et S.MANSON

Carte Nationale d'Identité :**Où s'adresser :** Mairie du domicile**Pièces à fournir :**

- Acte intégral de naissance,
- Ancienne carte d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, Eau...)
- 2 photos d'identité, [conforme aux normes européennes](#)

Coût : gratuit**Observations :**

La présence du demandeur est obligatoire lors de l'établissement du dossier CNI et lors du retrait de la nouvelle CNI.

Validité 10 ans - délai d'obtention : de 2 à 4 semaines.

**↳ Passeport :****Où s'adresser :** Mairie du domicile**Pièces à fournir :**

- Acte intégral de naissance
- Ancien passeport (si première demande, fournir CNI)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, Eau...)
- 2 photos d'identité, [conforme aux normes européennes](#)

Pour le passeport des mineurs : fournir obligatoirement une pièce d'identité du représentant légal.

Coût :

- 18 ans et plus : timbre fiscal de 60 € (validité du passeport 10ans)
- mineurs de 15 à 18 ans : timbre fiscal 30 € (validité du passeport 5 ans)
- mineurs de - 15 ans : gratuit (validité du passeport 5 ans)

Observations :

- La présence du demandeur est obligatoire lors de l'établissement du dossier passeport et lors du retrait du nouveau passeport. Pour retirer le passeport d'un mineur, fournir obligatoirement le livret de famille.

- délai d'obtention : de 2 à 4 semaines.

↳ Autorisation de sortie du territoire :**Où s'adresser :** Mairie du domicile**Pièces à fournir :** carte d'identité du mineur et des parents, livret de famille.**Coût :** gratuit**Observations :** délai 5 jours.**↳ Recensement :****Où s'adresser :** Mairie du domicile**Pièces à fournir :** CNI et livret de famille.**Coût :** gratuit**Observations :** le mineur doit avoir 16 ans.**↳ Légalisation de signature :****Où s'adresser :** Mairie du domicile**Pièces à fournir :** signature à apposer à la mairie devant l'agent communal - Présenter une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.**Coût :** gratuit**↳ Permis de conduire (duplicata) :****Où s'adresser :** Mairie**Pièces à fournir :** Imprimé "demande de duplicata du permis de conduire" (à télécharger sur le site internet de la Préfecture) déclaration de perte ou de vol - CNI ou passeport en cours de validité - 2 photos d'identité - Justificatif de domicile.**Coût :** joindre une enveloppe recommandée de 50g à vos noms et adresse.**↳ Carte d'électeur :****Où s'adresser :** Mairie du domicile**Pièces à fournir :** carte d'identité ou passeport, justificatif de domicile.**Coût :** gratuit**Observations :** du 01 septembre au 31 décembre - avoir 18 ans avant le 28.02 de l'année à venir**↳ Carte grise :****Où s'adresser :** Mairie.**Pièces à fournir :** ancienne carte grise - certificat de vente et d'immatriculation - CNI en cours de validité ou permis de conduire - rapport du contrôle technique de moins de 6 mois - justificatif de domicile de moins de 3 mois.**Coût :** [selon le nombre de chevaux fiscaux](#) + enveloppe recommandée pour le retour



Le développement d'Esparron suit un schéma classique repéré pour de nombreux villages provençaux. La présence humaine est attestée dès l'époque préhistorique dans la vallée de Vances (allant de Rians à Saint-Martin). Divers camps celto-ligures couronnaient les collines avoisinantes : au Mont-major, à Artigues ainsi que sur la commune de Saint-Martin.

Vient la colonisation romaine. La vallée de Vances se trouve à proximité de la voie reliant Aix-en-Provence à Riez. Une villa

s'installe alors aux abords du site actuel de la chapelle du Revest. La chapelle renferme deux inscriptions des premiers siècles après J.-C. Sur le site de la villa est créé un monastère. Ce monastère est détruit par les païens disent les textes du XI^e siècle. Il s'agit sans doute des invasions sarrasines. Autour de l'an mil, il est reconstruit, au moment de la libération de la Provence du joug maure. On assiste à cette époque à un profond mouvement de création de points forts, de refuges sur les hauteurs. La première mention du "castrum de Sparrone" date de 1025. Esparron est alors partagé en deux seigneuries : un fief ecclésiastique autour du monastère Notre-Dame, appartenant à Saint-Victor de Marseille, et une seigneurie laïque appartenant à Geoffroy de Rians et à son frère Hugues des Baux. Au cours du XI^e siècle, le monastère reçoit un certain nombre de donations qui sont parfois des redevances. On a en effet, bien du mal à libérer l'Église de la tutelle des laïcs. En 1177, pour conforter leur seigneurie qui représente environ le tiers des terres arables, les moines font venir les habitants du Revest, une villa située entre Esparron et Rians. Une seconde communauté d'habitants est de ce fait fondée à Esparron aux côtés du castrum. Les textes la mentionnent sous le nom de "Bastida Sparroni". C'est l'époque d'émergence des bastides, habitats groupés intercalaires. De la même époque date la création de la bastide du Prévôt sur le territoire de Barjols et celle de la bastide de Pontevès sur celui de Pontevès. Au début du XIV^e siècle, la population d'Esparron peut être estimée d'après des documents fiscaux à 240 habitants. Celle du Revest à environ 50 habitants. Cette région est très fortement atteinte par la Grande Peste de 1348. Le Val de Rians perd entre 50 et 30% de sa population. Les chiffres avoisinent 40% pour les petites unités humaines. Le Revest disparaît peu après. Dans le premier quart du XV^e siècle, l'église est en ruine et désaffectée ; le lieu est depuis inhabité. Esparron a ressenti également durement le choc. En 1471, on ne comptait plus que 70 habitants. Mais la reprise démographique ne tarde pas à se faire jour. Et elle est fulgurante puisqu'on compte près de 400 habitants en 1518. Les transactions répétées entre seigneurs et communauté en attestent. Il faut régler les conflits d'utilisation de l'espace. Car, avec la dépopulation, les seigneurs ont développé considérablement l'élevage ovin, profitant des terres abandonnées. Esparron et les villages alentour sont des lieux d'hivernage d'importants troupeaux. On dénombre plus de 7000 têtes regroupées à Esparron en 1425. Avec le retour des hommes, les besoins en terre augmentent. L'église paroissiale est trop petite, en mauvais état. On pense en 1546 à l'agrandir.

Au début du XI^e siècle, nous connaissons Geoffroy de Rians et Hugues des Baux. Puis le fief passe à la famille des vicomtes d'Esparron, alliée à celle des vicomtes de Marseille. Au XIV^e siècle, elle est possédée par moitié par les Vicomtes et par les Esparron. La moitié des Esparron passe aux Esclapon en 1367 puis aux Arcussia en 1466. L'autre moitié est, après transmission par mariage et par vente, rachetée par Charles d'Arcussia à ses différents propriétaires dans les années 1610. Les Arcussia rachètent la seigneurie ecclésiastique au chapitre de Grignan en 1673.

La famille d'Arcussia conserve Esparron de 1466 à 1758. Originaire du royaume de Naples, ses membres remplirent de hautes fonctions. Un des leurs commande la flotte de Frédéric Barberousse. François et son fils Jacques sont successivement secrétaires de la reine Jeanne qui pour les remercier donne à Jacques la terre de Tourves. Son fils Jean épouse en 1377 une nièce de Saint Elzéar. Vers 1547 naît Charles d'Arcussia. Il fut 1^{er} Consul d'Aix et procureur-né du Pays de Provence en 1596 et 1619. Député de la ville d'Aix aux États de Provence en 1597. Grand amateur de chasse au faucon, il laissa trois principaux ouvrages sur la fauconnerie :

Le premier, dédié à Henri IV en 1598 et dont les éditions suivantes seront dédiées à Louis XIII qui nomma Charles d'Arcussia, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. C'est la partie technique. - Le deuxième, dédié à monseigneur du Vair, garde des Sceaux, contient la Conférence des Fauconniers ou récits de chasse. - Le troisième, écrit à la fin des ses jours sous forme de lettres pleines de considérations morales et de sentiments chrétiens. Voici un extrait de la plus connue de ses lettres : " J'ai autrefois appris d'un bon vieillard et capable chasseur que les hommes de notre âge (les septuagénaires) doivent

avoir sur eux trois choses : - La première, un petit horloge sonnante ; - La seconde, un miroir ; - Et la tierce, un chapelet. La première pour compter les heures et les bien employer ; l'autre, pour voir le changement et le déclin qui se trouve en nous ; la tierce, pour élever notre esprit et nous souvenir de notre fin, puisqu'en cette vie nous ne faisons que passer ". Si Charles d'Arcussia était particulièrement compétent pour la chasse au Faucon, il y avait un autre art où il excellait. En effet de son mariage avec Marguerite de Forbin naquirent quinze garçons et sept filles. On ne peut pas conclure sur Charles d'Arcussia sans citer son rôle dans la journée d'Esparron en 1591. Nous sommes en pleine guerre de Religion. Sans entrer dans le détail des opérations, il faut souligner qu'il aida fortement les troupes royales à prendre Esparron tombé aux mains des Ligueurs qui ne voulaient pas reconnaître pour roi Henri IV non encore converti. Les générations de d'Arcussia se succèdent jusqu'au dernier du nom : Charles Joseph qui vend en 1758 la terre d'Esparron à Joseph François de Lordonné pour la somme de 300000 livres (à savoir qu'une journée de manœuvre coûtait 1 livre). 68000 livres sont payées comptant. 102000 livres sont données sous forme de trois capitaux à rente de 5% sur les États de Provence. Les 130000 restantes ne seront versées qu'après le décès du vendeur et de sa femme. Seuls les intérêts seront perçus entre temps. Avec les Lordonné, c'est une famille de juristes qui entre à Esparron. Une famille apparentée à des membres de la Cour des Comptes puis à des membres du Parlement d'Aix. Par son mariage avec Angélique de Vacon, la sœur de l'évêque d'Apt, Joseph François de Lordonné devient en effet gendre, neveu, cousin et beau-frère de Conseillers aux Comptes. À la génération suivante, Louis François est conseiller à la Cour des Comptes en 1750. Et Catherine, sa sœur, épouse Pierre Symphorien Pazéry de Thorame, Conseiller au Parlement, seigneur de Pourcieux qui reconstruit le château de Pourcieux. Joseph Hilarion de Lordonné, petit-fils de l'acquéreur d'Esparron, quant à lui, entre au Parlement en 1781. C'est donc une famille de noblesse de robe qui vit à Esparron à la fin du XVIII^e siècle.

Les 1200 hectares que représentaient la seigneurie, le château, les diverses bastides ont donc coûté aux Lordonné 300000 livres. Il est difficile de préciser d'où provient une pareille somme. Il semble que les Lordonné aient recueillis une partie de la succession des Cymon. Également une partie de celle des Vacon. Deux familles sont la branche apparentée aux Lordonné tombe en quenouille vers 1750-1760. Les Vacon étaient propriétaires d'un clos à Marseille qui deviendra la rue Vacon. Peut-être les Lordonné ont-ils réalisé une partie de ces biens. En tous cas, si la situation financière des Lordonné paraît confortable au moment de l'achat d'Esparron, elle va s'améliorer encore par le mariage de Louis François Antoine avec Thérèse Madeleine Allègre. Fille d'un négociant Marseillais, elle lui apporte une dot de 151 000 livres, somme très importante si on la compare aux dots données dans de nombreuses autres familles de la noblesse provençale.

Les Lordonné n'ont pas seulement acquis Esparron. Ils y ont fait d'importants aménagements. Ce sont eux qui ont construit l'aile principale, ou tout du moins, l'ont complètement réaménagée au goût du jour en partant de l'infrastructure du vieux château. Ce vieux château aux allures de forteresse, mal connu, qui aux époques de troubles accroît sa capacité de défense, tel vers 1374, moment où la communauté des habitants propose de contribuer pour les 2/3 à la construction de deux tours, en échange du refuge en cas de guerre. Ce vieux château apparaît dans une transaction de 1508 en deux parties quasi-ruinées, séparées par un espace libre où l'on doit construire une prison en forme de tour. Ce vieux château, certainement réaménagé par les Arcussia au fil des temps, compte une aile ouest datant du XVI^e siècle. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il fut aménagé par les Lordonné. Si l'extérieur est très sobre, tous les efforts sont portés sur l'intérieur. Au rez-de-chaussée, les pièces de réception ; à l'étage, desservie par une galerie ornée des portraits des ancêtres, une série d'appartements avec leur chambre, leur cabinet, le bouge, la chambre ou domestique, le tout orné de gypseries. Ces aménagements dénotent une nouvelle conception de l'habitat à la recherche d'une plus grande intimité, d'une plus grande autonomie, sans rompre pourtant avec la coexistence nécessaire des générations. Cette coexistence est prévue dans les contrats de mariage. Le père de Louis François Antoine de Lordonné promet de loger et nourrir dans sa maison les futurs époux en payant annuellement à la demoiselle Allègre, 1200 livres pour ses habits et menus plaisirs, et 2000 livres à son fils. Le cas d'insupport est également prévu. Alors, la pension sera portée à 8000 livres.



On vivra de façon très autonome, mais toujours sous le même toit. L'agencement de l'espace intérieur avec ses multiples appartements témoigne de la complexité de la structure de la famille qui reconstruit et habite le château d'Esparron.

Vient la Révolution. Joseph François, l'acquéreur, est mort en 1780. Un an après meurt son fils Louis François Antoine. Joseph Hilarion Mathieu, son petit-fils meurt en 1790 à 33 ans. Ce sont donc les femmes qui vont vivre la révolution à Esparron, et en particulier Thérèse Madeleine Allègre. Sa belle fille étant mineure, c'est donc elle qui devient tutrice de sa petite fille Cécile, née en 1789. Elle voit l'avoir de sa petite fille diminué. Malgré une gestion ferme, elle a été obligée de dépenser près de 300000 livres pour payer des intérêts ou rentes dus par son fils ou à sa belle-fille, pour les réparations aux diverses propriétés et pour les contributions patriotiques qui furent lourdes pendant la Révolution. Thérèse Madeleine Allègre fut inquiétée à l'automne 1792 et en Avril 1793. En effet, elle dut pour assurer sa tranquillité, payer tout ce qu'on lui demandait. Le portail du château fut démoli ainsi que les armoiries. Ses neveux par alliance, enfants de Catherine de Lordoné et de Pierre Symphorien Pazéry de Thorame, tous deux prêtres ayant refusé de prêter serment à la Constitution civile du Clergé, furent immolés à Paris aux Carmes, le 2 septembre 1792.

En 1810, Cécile de Lordoné épousa Antoine Marie Louis de Sinéty, chef de bataillon des volontaires royaux, issu d'une famille originaire d'Apt, dont les membres servirent dans l'armée au XVIII^e siècle. Il introduisit dans la région la culture du sainfoin, le mûrier et l'élevage de vers à soie. Ils eurent six enfants dont un prêtre et une religieuse.

Leurs fils Alphonse Marie, comte de Sinéty, épousa en 1836, Marie Sophie d'Espagnet, et fut conseiller général du Var et maire d'Esparron. À sa mort, la propriété fut partagée entre ses quatre filles.

Le cadet, Georges, la reconstitua en partie grâce à un legs de son oncle Augustin d'Espagnet. Ingénieur civil des Mines, il fit d'Esparron sa résidence habituelle et se consacra à la mise en valeur du domaine. Il fallait après, le phylloxera, reconstituer le

vignoble. Il mena des expériences de greffage sur plans américains. Il expérimenta divers cépages avec le souci de faire profiter de ses découvertes, les habitants d'Esparron. Il avait épousé Élisabeth de Lyle Taulane.

Sa nièce par alliance, Germaine de Jerphanion, reprit Esparron en 1918.

Source WIKIPEDIA site internet.



Le Mot du Garde Champêtre Jean—Michel LECLERCQ

Je trouve parfois des véhicules stationnés de façon fantaisiste alors que le parking du jeu de boules est pratiquement vide, merci de l'utiliser et d'en revenir aux principes de stationnement prévus par le Code de la Route.

Débroussaillage :

Les personnes concernées ont trouvé un courrier de Monsieur Le Maire demandant un effort dans ce sens, si dans écarts le message est plus facilement passé, la situation est tout autre intra-muros, notamment la zone U dont je rappelle que les parcelles doivent être débroussaillées en totalité.

Le débroussaillage est un gage de sécurité que nous nous devons tous mutuellement.

JM.LECLERCQ

Avenir des Pallières

Les Associations

A tous les nouveaux habitants et nos fidèles adhérents :

L'Association « l'Avenir des Pallières » a pour but de regrouper les villages d'Esparron, Artigues, et Saint Martin afin de les animer. Nous vous proposons un récapitulatif des festivités à venir pour fin 2008 :

25,26 et 27 juillet FÊTE A ESPARRON (retraite aux flambeaux, mini feu d'artifice, loto en plein air, concours de dessins pour enfants, concours de quille, soirée pizza, kermesse, jeux pour les enfants, spectacle, concours de boules) le détail sera affiché... soyez attentif.

- Samedi 30 août : AÏOLI
- Samedi 27 septembre : ASSEMBLEE GENERALE, c'est le moment de venir se renseigner sur les festivités et activités de l'année
- Mi septembre reprise des cours de gym d'entretien (Esparron), et step (Artigues), voir affichage spécial pour date et horaires précis.
- Début octobre : reprise des cours de danse (se renseigner pour dates et horaires selon les cours)
- Octobre : reprise atelier créations manuelles le mardi à 14h00
- Samedi 1er novembre : Halloween, défilé dans les rues du village + soirée
- Samedi 06 décembre : Arbre de Noël + loto (lieu à définir, surveillez les affiches)

Venez nombreux à nos festivités pour nous donner envie de continuer !

Les membres de l'association et la Présidente , Cécile GEOFFROY



Section Loisirs créatifs :

Tous les mardis de 14h30 à 16h30 d'octobre à juin. Divers travaux manuels : Thème Noël, Halloween, collage, bricolage, tricot, crochets, cuisine (oreillettes, gâteaux de Noël) et couture en vue de la création des costumes du Spectacle de danse de Cécile et sa joyeuse compagnie.

Pour y participer il suffit d'adhérer à l'association.

Aline GEOFFROY



L'Assemblée Générale de la Société a eu lieu le 28 juin dernier, un nouveau bureau est installé :

Michel CAILLOL, Président

Lucien ROUBAUD, Vice Président

Anne KRESS, Secrétaire

Alain GAZEL, Trésorier

Sont membres actifs : Louis ARNAUD, Jean-Pierre DACOSTA, Léonard DI MAJO, Jean-Michel LECLERCQ, Daniel MUNOZ.

Bonne saison de CHASSE à tous .

*Société de chasse
l'Esparronnaise*

Cercle de l'Union

Un nouveau bureau d'administration de l'association a été créé :

Monsieur Jacques MORIN, Président

Monsieur Raoul BAGNAUD, Secrétaire

Madame Corinne VINCENTI, Trésorière

Sont membres actifs qui se chargeront de la tenue du cercle : Marie-Rose DEMARIA, Jean-Pierre BASSO, Francis CASTELLANI, Frédéric GAVOILLE, Jean-Marie SAVOURNIN... Des travaux ainsi que des acquisitions ont été faits par La Commune afin que l'ouverture se fasse dans de bonnes conditions. Nous comptons sur vous tous,. Une assemblée générale sera bientôt convoquée, pensez à prendre votre carte d'adhérent. Si tout le monde participe, c'est la vie du village qui y gagne. Merci.

Les subventions aux associations

Avenir des Pallières : 1000 € + 2250 € (fête du village y compris les boules)

Confrérie des fauconniers Charles d'Arcussia : 500 € + apéritif pour la fête de la Fauconnerie (500 €)

Coopérative scolaire : 1 000 €

100 € pour Radio verdon, les amis du livre, les pompiers.....

Mairie

Téléphone : 04.94.80.60.26.
Télécopie : 04.94.80.63.00
Messagerie : esparron83@wanadoo.fr

Place de

Bulletin n°8 juillet 2008
Responsable d'édition :
CORRAO Jean-Yves,
Maire



Retrouvez nous sur le WEB !

Www.Esparron.fr.st

LE LAVOIR DES PRIGNONS

Le lavoir des Prignons est situé au fond d'un vallon à environ 1km 500 du village, et peut contenir environ de 6 à 8 personnes.

Il est alimenté par une source qui forme un ruisseau descendant des collines voisines, il ne coule que l'hiver et au début du printemps ou par de fortes pluies. Il y a bien longtemps, il faisait tourner un moulin en aval de son cours, dont on peut encore retrouver quelques vestiges.

Les travaux entrepris sous André VERNE (ancien MAIRE) pour sa restauration ont été terminés récemment.

Plusieurs générations d'Esparronnaises ont brassé des kilos et des kilos de linge dans les 2 bassins de ce lavoir.

La grosse lessive ne se faisait qu'une fois ou deux dans le mois, cela donnait l'occasion de se réunir entre « bugadières » et de partir ensemble tout en « taillant la bavette » sur le petit chemin qui sillonne à travers la forêt. Les corbeilles remplies de linge étaient acheminées soit avec un petit charretton tiré par un âne, soit sur les hanches ou quelquefois sur la tête des lavandières. Le matin en arrivant, chacune préparait sa « caisse » en bois et garnie de paille car il fallait laver à genoux. Ensuite elles faisaient du feu sous un trépied et posaient dessus la lessiveuse pour faire bouillir les draps de coton blanc, puis lavant, tapant avec le battoir et rinçant les draps, les égouttant sur la barre transversale du lavoir et pour finir étalant ces draps sur les touffes de lavande dans le champs voisin. A midi, ces dames se retrouvaient dans le petit bosquet attendant au lavoir pour déguster leur repas après avoir fait griller « la saucisse salée » sur le foyer qui s'éteignait, et elles se reposaient un moment.

Le soir, elles s'aidaient pour plier les draps qui sentaient bon la lavande, remplissaient de nouveau leurs corbeilles et repartaient vers le village, fourbues mais contentes de leur journée et de leur labeur. Les enfants à la sortie de l'école, le goûter dans la poche se rendaient à leur rencontre pour aider à transporter le chargement de linge et cela donnait lieu à des crises de fous rires en faisant la course pour ramener les « corbeilles » à la maison.

Gisèle VELLA

Ce journal, et quel journal !

Depuis mon arrivée le 21 avril 2001 parmi vous, en la maison commune de ce joli village, vous m'avez accueillie et adoptée. Pour l'adoption, c'était un peu plus facile car je suis la petite fille de REYMOND, ancien secrétaire de MAIRIE jusqu'en 1972 et la fille du marchand d'eau (Loule de la SAUR). Je dois vous dire que je me sens presque chez moi et ce journal c'est un peu mon cadeau. Chaque année avec André, (André VERNE, ancien Maire), quelle rigolade, que de fautes corrigées, de tournure de phrases modifiées, mais que de bons souvenirs. Ce journal j'y ai toujours apporté une note personnelle.

Aujourd'hui encore je peux le faire, alors merci Jean Yves, (Jean Yves CORRAO, Maire actuel)

Merci aussi aux élus qui m'ont aidé dans cette tâche difficile qui est la rédaction du journal communal. Je souhaite à tous de bonnes vacances, surtout à mes collègues de travail, que je remercie de me supporter.

CAROLINE « Secrétaire et Postière »

ETAT CIVIL

Intraitable, altière et nue, la vie exprime tout ce qu'elle a toujours signifié, bouleversant l'ordre établi et le désordre des apparences.

Il n'y a pas de fin, il n'y a pas de début, juste un amour infini de la vie.

Naissances

Sincères félicitations aux heureux parents de



ANGLADA Kenza
née le 17 septembre 2007.

AGUETTAZ - - SIROT Ambre née le 08 décembre 2007

GOUTAL Tao né le 20 mars 2008

FIORUCCI Lia née le 20 mars 2008

MISSERI Chrislane né le 26 mars 2008

AILLAUD Loïc né le 04 avril 2008

Décès

Sincères condoléances

RIOUSSET Raymond

Le 29 septembre 2007

BUCHET Georges

Le 23 janvier 2008

Mariages et publications

Tous nos vœux de bonheur aux novis

FIORUCCI Philippe et LETENDARD Aurélia le 21 juillet 2007

CORRE Yann et CHRETIEN Célia le 03 mai 2008

LEONE Stéphane et GEOFFROY Cécile le 19 Juillet 2008

